

**PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 17 juin 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le dix-sept juin à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Duclair, sous la présidence de Monsieur Jean DELALANDRE, Maire.

Étaient présents : M. Claude PETIT, Mme Christine CHARLOT, M. Yann LE BORGNE, Mme Annie LELOUP, M. Michel ALLAIS, Mme Véronique FERMÉ, M. Didier DUVAL, adjoints.

M. Frédéric TAVERNIER, conseiller municipal délégué.

M. Laurent BÉNARD, Mme Nicole JUBERT, Mme Isabelle LE GUELLEC, Mme Bigué THÉBAULT, M. Benoist VAILLOT, Mme Virginie MACÉ, Mme Odile CADINOT, M. Nicolas DUFORT, M. Pierre MÉLIAND, conseillers municipaux.

Absents excusés : Mme Margaret CHEVALIER, conseillère municipale (ayant donné pouvoir à M. Didier DUVAL), Mme Virginie PÉRIERS, conseillère municipale (ayant donné pouvoir à M. Jean DELALANDRE), M. Sylvain CHARLOT, conseiller municipal (ayant donné pouvoir à Mme Christine CHARLOT), Mme Marion LELOUP, conseillère municipale (ayant donné pouvoir à M. Michel ALLAIS), M. Emmanuel HERBET, conseiller municipal (ayant donné pouvoir à Mme Virginie MACÉ), M. Claude SATURNIN, conseiller municipal (ayant donné pouvoir à M. Pierre MÉLIAND), Mme Claire CANARD, conseillère municipale (ayant donné pouvoir à Mme Odile CADINOT), conseillers municipaux.

Absents non excusés : Mme Marie-Christine CASTEL, M. Didier PONTY, conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : Mme Bigué THÉBAULT, conseillère municipale.

*Monsieur le Maire : je remercie tous ceux qui ont permis que l'Armada soit réussie. La Nébuleuse a été visitée par 2 000 visiteurs sur une semaine. Je remercie Stéphanie PAILLET qui est à la tête des services dont son adjoint : Philippe BOITEUX, la communication, la police municipale et les services techniques. Je veux remercier également les commerçants qui ont joué le jeu, avec une grosse présence des médias et la Métropole Rouen-Normandie qui a mis en place tous les dispositifs nécessaires en lien avec Michel ALLAIS et Jonathan SCHELDEWAERT.*

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 26 AVRIL 2019 :**

Le procès-verbal de la séance du 26 avril 2019 est adopté à l'unanimité.

M. le Maire rend ensuite compte des décisions qu'il a prises au titre des délégations du conseil municipal, dans le cadre des dispositions de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et des arrêtés municipaux :

N° D'ORDRE	DATE	OBJET	Fournisseur	Montant
20.19	02.05.2019	Demande de subvention pour la réfection de l'escalier de la tribune stade Maurice Châtel		24 895,00 € H.T. (Montant de travaux)
21.19	02.05.2019	Création régie de recettes temporaire (Armada)		
22.19	14.05.2019	Contrat Entretien Clim Mairie et Clos Bolard	GAMBU ENERGIE	1032.00 TTC
23.09	06.06.2019	Avenant n°1 – Moins value du Lot 3 du Marché « Réaménagement de la salle des Hallettes » - Entreprise Morice Bruno	MORICE BRUNO	-1 260.00 € TTC

**ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE – PROJET DE VENTE DE LA PARCELLE AM 239 (TERRAIN EN FACE L'EXTENSION DE LA DECHETTERIE) – REVISION DU PRIX – ADOPTION DU PRINCIPE – AUTORISATION DE SIGNATURE :**

*Rapporteur : M. Yann LE BORGNE*

La Ville est propriétaire de la parcelle cadastrée AM n°239, terrain situé au lieu-dit « Les Monts », pour une contenance de 3 000 m<sup>2</sup>. Ce terrain se trouve en face de la future extension de la déchetterie gérée par la Métropole-Rouen-Normandie.

Cette parcelle se trouve en zone UE (« E » pour économique) du PLU.

Dans ce contexte, il est opportun de vendre cette parcelle à une entreprise.

Une parcelle similaire ayant été vendue à la Métropole Rouen-Normandie pour un prix de 7 euros par mètre carré, il apparaît nécessaire de réviser le prix de vente de cette parcelle pour arriver à un montant égal, au prix de 7 €/m<sup>2</sup> net vendeur, soit 21 000 € pour 3 000 m<sup>2</sup> comme proposé par France Domaine.

Vu l'avis émis par les commissions municipales « voirie, urbanisme, cadre de vie et accessibilité » et « bâtiments, sécurité, environnement » lors de leur réunion conjointe en date du 1<sup>er</sup> décembre 2017,

Vu les avis par mails des études notariales de Duclair et Jumièges pour estimer le prix du terrain,

Vu l'avis n° 2017-222V0655, délivré par France Domaine en date du 4 décembre 2017,

Vu l'avis favorable de la commission finances, développement économique, emploi du 8 janvier 2018,

Vu la délibération n° 7 du conseil municipal du 22 janvier 2018,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Adopte le principe de vendre à une entreprise la parcelle cadastrée AM n°239 pour une superficie de 3 000 m<sup>2</sup>, située au lieu-dit Les Monts.
- Décide de vendre ce terrain au prix de 7 €/m<sup>2</sup> (non négociable) net vendeur, soit 21 000 € pour 3 000 m<sup>2</sup>,
- Abroge la délibération n° 7 du conseil municipal du 22 janvier 2018,
- Autorise M. le Maire ou tout Adjoint pris dans l'ordre du tableau à engager toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous documents afférents,
- Dit que la recette correspondant à la vente de ce terrain sera imputée au budget de la Ville, en section d'investissement, chapitre 024.

**Vote : adopté à l'unanimité.**

**CULTURE – RAPPORT ANNUEL 2018 POUR L'EXPLOITATION DU SERVICE PUBLIC DE DIFFUSION CINEMATOGRAPHIQUE AMBULANTE CINESEINE – APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2018 – AUTORISATION DE SIGNATURE :**

*Rapporteur : Mme Annie LELOUP*

La ville de Duclair faisant partie de la SPL CinéSeine, elle doit approuver le rapport annuel 2018 pour l'exploitation du service public de diffusion cinématographique ambulante.

Vu les délibérations en date du 11 juillet 2016 décidant la création et le mode de gestion d'une Société Publique Locale pour porter un projet de cinéma itinérant,

Vu la délibération en date du 14 septembre 2017 portant sur la convention de délégation de service public pour l'exploitation du service de diffusion cinématographique ambulante à la société publique locale « CinéSeine »,

Vu la délibération du 21 décembre 2018 augmentant le capital social en raison de l'adhésion de nouvelles communes,

Vu l'avis émis par la commission municipale culture, jumelage, tourisme, lors de sa réunion en date du 27 mai 2018,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment en sa partie législative, les articles L.1411-3, L.1413-1, et L.2224-5, et en sa partie réglementaire les articles D.2224-1 à D.2224-5,

Vu le rapport annuel établi par le délégataire au titre de l'année 2018,

Considérant la présentation du rapport annuel séance tenante par Mme Annie LELOUP,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve le rapport annuel 2018 pour l'exploitation du service public de diffusion cinématographique ambulante CinéSeine,
- Autorise M. le Maire ou tout Adjoint pris dans l'ordre du tableau à signer tous les documents afférents.

**Vote : adopté à l'unanimité.**

**COMMUNICATIONS :**

- M. le Maire rappelle :

\*Le cinéma du jeudi 20 juin :

-à 18h : Détective Pikatchu

-à 20h30 : Nous finirons ensemble.

\*Le vendredi 21 juin à partir de 12h : fête de la musique avec un accordéoniste, un orgue de barbarie et un guitariste chanteur de variété dans les rues de Duclair. Comme tous les ans, Didier DUVAL sera mobilisé.

\*Le vendredi 21 juin à la salle des hallettes : journée de repérage (audio, visuel et glycémie) avec des professionnels, ouverte à tous et gratuite.

\*Le samedi 22 juin : fête de la musique place du Général de Gaulle, à 19h : Davox, à 20h : première partie du groupe « Follow Birds », à 21h : concert du groupe « Authentic ».

\*Le dimanche 23 juin : « Bienvenue », la foire à tout dans vos jardins.

\*Le lundi 24 juin : Interclasses portées par Christine CHARLOT et Frédéric TAVERNIER.

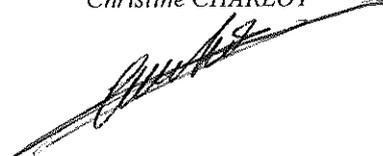
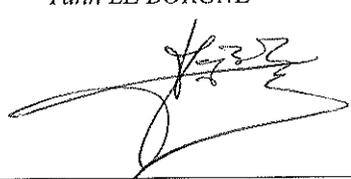
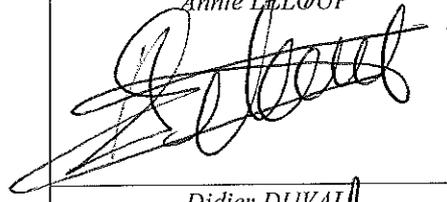
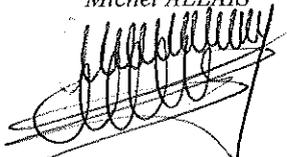
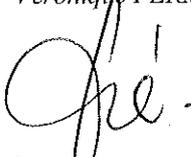
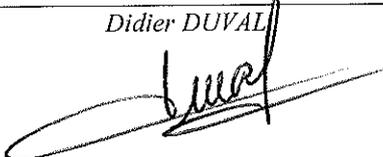
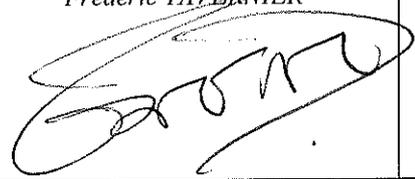
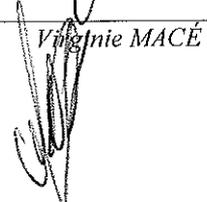
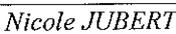
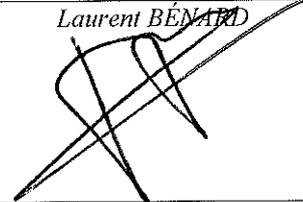
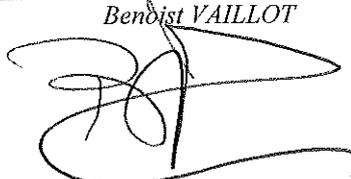
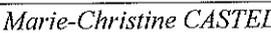
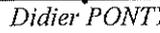
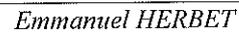
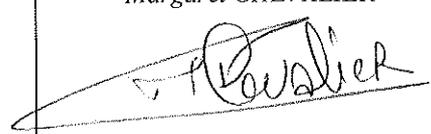
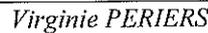
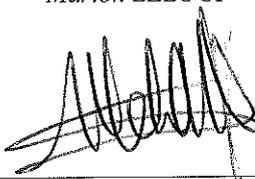
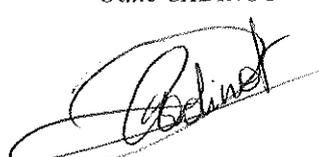
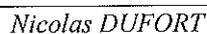
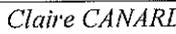
\*Le mardi 2 juillet : permanence dossiers retraite.

M. le Maire invite les membres présents à suivre le facebook et le site internet de la ville de Duclair pour suivre les manifestations.

**La séance est levée à 19h20.**

Le Maire,  
Jean DELALANDRE

The image shows the signature of Jean Delalandre, the Mayor of Duclair, written in black ink. To the right of the signature is the official seal of the City of Duclair, which is circular and contains the text 'VILLE DE DUCLAIR' and the year '1840'. The seal also features a central emblem with a crown and other heraldic symbols.

Claude PETIT 	Christine CHARLOT 	Yann LE BORGNE 
Annie LELOUP 	Michel ALLAIS 	Véronique FERMÉ 
Didier DUVAL 	Frédéric TAVERNIER 	Virginie MACÉ 
Nicole JUBERT 	Laurent BÉNARD 	Benoist VAILLOT 
Marie-Christine CASTEL 	Didier PONTY 	Isabelle LE GUELLEC 
Emmanuel HERBET 	Margaret CHEVALIER 	Bigué THEBAULT 
Virginie PERIERS 	Marion LELOUP 	Sylvain CHARLOT 
Pierre MÉLIAND 	Odile CADINOT 	Nicolas DUFORT 
Claire CANARD 	Claude SATURNIN 